

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5183 - Lundi 17 Août 2026 - Prix : 200 Fc

LA CENTRALE SOLAIRE DE MBANGANI – MOHÉLI

Un premier test réussi



DEUXIÈME ÉDITION DE LA COUPE DU PRÉSIDENT :
**Ali Nassur s'impose face
à l'Ougandais Kibirigi Arafat**

LIRE PAGE 5

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

03 Djamadul - Awal 1447

Prières aux heures officielles

Du 16 au 20 Août 2026

Lever du soleil:

06h 22mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 05h 07mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 16mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



PRÉVENTION DU VIH ET DES HÉPATITES :

L'ASCOBEF-Mohéli mise sur le dépistage

Depuis 1994, l'Association comorienne pour le bien-être familial (ASCOBEF) place la prévention au cœur de son action aux Comores. À Mohéli, son antenne poursuit ce travail de proximité en proposant notamment un dépistage rapide du VIH/SIDA et des hépatites. Un service fondé sur le volontariat, la confidentialité et l'écoute, avec pour objectif d'aider chacun à mieux connaître son état de santé et à adopter, le moment venu, les mesures appropriées.

Créée il y a plus de trois décennies, l'ASCOBEF intervient dans plusieurs domaines liés à la santé, notamment la santé sexuelle et reproductive, l'information et la sensibilisation. À Mohéli, l'association cherche à rapprocher les services de prévention de la population afin de faciliter l'accès à l'information, au conseil et au dépistage. Le superviseur de l'antenne ASCOBEF à Mohéli, Mahmoud Ali, insiste sur le caractère volontaire du dépistage. Pour lui, l'association a avant tout un rôle d'information

et d'accompagnement. « À l'ASCOBEF, nous ne forçons personne à venir se dépister. Notre rôle est d'informer, de sensibiliser et de proposer un service de dépistage rapide du VIH/SIDA et des hépatites à toute personne qui souhaite connaître son statut. La décision appartient toujours à la personne elle-même », explique-t-il. Le respect de la confidentialité constitue également un principe essentiel du dispositif. Les personnes qui sollicitent le service peuvent bénéficier d'un accompagnement et de conseils avant et après le test. L'objectif est de favoriser un climat de confiance, sans jugement, dans lequel chacun peut poser ses questions et recevoir les informations nécessaires. « Le dépistage est un service volontaire, rapide et confidentiel. Nous accueillons les personnes sans jugement. Nous sommes disponibles pour les écouter, les conseiller et les orienter vers les structures compétentes si cela est nécessaire », souligne Mahmoud Ali. Depuis la création de l'association en 1994, de nombreuses



personnes ont eu recours à ses services. Toutefois, le responsable précise qu'il n'est pas possible de fournir un bilan chiffré précis du nombre de personnes dépistées au fil des années. Pour l'ASCOBEF, la prévention demeure un moyen essentiel de préserver la santé individuelle et collective. L'association encourage ainsi la population à s'informer, à poser des questions et

à solliciter un accompagnement dès qu'elle en ressent le besoin. « La santé est précieuse. N'attendez pas d'être malade pour venir vous informer, vous faire dépister ou demander une solution. Il vaut mieux connaître son état de santé à temps plutôt que de découvrir une maladie lorsqu'elle est déjà avancée », rappelle Mahmoud Ali. À Mohéli, l'ASCOBEF entend

donc poursuivre son travail de proximité. Entre sensibilisation, dépistage rapide et accompagnement, l'association mise sur une population mieux informée pour faire de la prévention un véritable réflexe de santé publique.

Riwad

SANTÉ :

Après COMPASS, l'État face au défi de pérenniser les acquis

Financé à 35 millions de dollars par la Banque mondiale, le programme COMPASS a transformé l'accès aux soins primaires dans le pays. Sa clôture ouvre une phase décisive, la pérennisation de ses acquis par l'État.

Validé en 2019 puis lancé officiellement en 2020 face à un système insulaire fragmenté et fragile, le Projet d'Approche Globale de

Renforcement du Système de Santé (COMPASS) a imposé une doctrine spécifique, rapprocher le soin du patient. Via le financement basé sur la performance, il a redonné autonomie et moyens à 90% des formations sanitaires, des centres de district aux hôpitaux insulaires de Ngazidja, Mohéli et Ndzuani. Son impact est concret et quotidien. Plusieurs structures ont été entièrement réhabilitées, dotées d'équipements, de consommables et d'ambu-

lances médicalisées. Des évacuations coûteuses vers l'étranger ont été évitées, des accouchements sécurisés à proximité. La chaîne d'approvisionnement en médicaments essentiels, jadis marquée par des ruptures chroniques, a été stabilisée, restaurant la confiance des familles envers le service public. À Anjouan, la rupture était la plus visible. Sur cette île enclavée au réseau historiquement faible, le COMPASS a maintenu pendant des années un filet vital pour la santé maternelle. Des kits d'accouchement gratuits, des échographies prénatales, des analyses de laboratoire, précisément des actes devenus accessibles sans bourse délier. Les maternités rurales ont été ainsi équipées, les blocs d'accouchement renforcés, afin de réduire la mortalité néonatale et d'éviter les transferts à haut risque vers les grands centres hospitaliers. Les consultations prénatales y ont presque doublé depuis 2021, signe d'adhésion. Par ailleurs, le projet n'a pas seulement offert des équipements. Il a instauré une culture de résultats. En subventionnant les actes maternels et infantiles, il a levé la barrière financière pour les ménages vulnérables. En formant sages-femmes, infirmiers et agents communautaires mobiles, il a ancré localement les compétences, réduit l'isolement et renforcé la

résilience épidémiologique du pays face aux crises futures. Sa clôture, actée après la mission d'appui de la Banque mondiale d'août-septembre 2025, marque un transfert de responsabilité plutôt qu'un désengagement brutal. L'enjeu est désormais institutionnel et budgétaire. En effet, l'après-COMPASS pourrait s'articuler autour de trois piliers. Interrogé par La Gazette, un responsable de l'unité de gestion dudit projet actuellement clôturé, a expliqué que cette transition reposerait sur la reprise en direct des centres de district rénovés par les directions régionales de santé ; l'intégration des standards de qualité dans la Stratégie de coopération OMS-Comores à l'horizon 2030 ; et enfin, le volet social, avec la pérennisation des gratuités partielles expérimentées pour les césariennes, les accouchements et les consultations de proximité. Reste tout de même une question centrale : l'État pourra-t-il financer durablement ce que l'aide internationale a amorcé ? Sans maintien rigoureux des approvisionnements et des primes de performance, le risque de reflux demeure réel.

Hamdi Abdillahi Rahilie

La Gazette des Comores

Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

Mohamed Yousseuf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra

Hamdi Abdillahi Rahilie

El-Aniou Fatima

Aticki Ahmed Ismael

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



LA CENTRALE SOLAIRE DE MBANGANI – MOHÉLI

Un premier test réussi

Après plusieurs mois de mise en place, la centrale solaire photovoltaïque de Mbangani a franchi une étape décisive dans son exploitation. Un premier essai en nouvelle configuration, réalisé le samedi 15 août, a permis à l'installation de fonctionner directement sur le réseau de l'île de Mohéli tout entière pendant près de cinq heures, sans recours simultané à la centrale thermique de Fomboni. Des réglages restent toutefois nécessaires avant la validation définitive de ce nouveau mode d'exploitation.

La transition énergétique de Mohéli entre dans une nouvelle phase. La centrale solaire photovoltaïque de

Mbangani a effectué, samedi 15 août, son premier essai de fonctionnement dans sa nouvelle configuration. Selon le directeur régional de la SONELEC, Mohamed Nassurdine Yssouf, l'installation a été raccordée au réseau à 9h10 et a fonctionné jusqu'à 14h00, soit 4 heures et 50 minutes. « Ce premier test s'est globalement bien déroulé et les premiers résultats sont encourageants », a indiqué le directeur régional. Quelques réglages et ajustements techniques restent néanmoins nécessaires. De nouveaux essais seront donc organisés afin d'affiner les paramètres de fonctionnement et de confirmer la stabilité et la fiabilité du système avant sa validation définitive.

Jusqu'à présent, le fonctionne-

ment de la centrale nécessitait que la centrale thermique de Fomboni soit préalablement en service et raccordée au réseau. La nouvelle configuration doit permettre à Mbangani, associée à son système de stockage par batteries, d'alimenter et de stabiliser directement le réseau électrique durant certaines périodes de la journée. La centrale dispose d'une puissance solaire installée de 3,10 MWc, d'une capacité PCS de 2,10 MVA et d'un système de stockage d'une capacité de 4,073 MWh. Les essais doivent notamment vérifier la capacité du dispositif à maintenir la tension et la fréquence du réseau, répondre aux variations de la demande, assurer le fonctionnement des protections et automatismes et garantir la

stabilité du réseau lors des transitions entre production solaire et thermique.

La SONELEC prévient que des coupures ou perturbations ponctuelles peuvent survenir pendant cette phase. Elles pourraient être liées aux procédures de sécurité, aux essais de protection, aux réglages techniques ou aux transitions entre les différents modes de production. L'entreprise assure que ses équipes prendront les dispositions nécessaires pour limiter leur durée et leur impact. Financé par le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, le projet de centrales solaires est déployé à Ngazidja, Ndouzouani et Mwali. À Mohéli, l'exploitation de la centrale de Mbangani est assurée par GSU. À terme, ce nou-

veau mode d'exploitation doit permettre de réduire la consommation de gasoil et les coûts de production thermique, tout en renforçant la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de l'île.

Pour la SONELEC, le succès de ces essais constituerait ainsi un pas important vers une alimentation électrique de Mohéli davantage soutenue par le solaire et le stockage, avec la production thermique conservée en appui lorsque les besoins du réseau l'exigent. Les essais se poursuivront dans les prochains jours, conformément aux recommandations des équipes techniques.

Riwad

SALON DE L'ÉTUDIANT 2026 :

Les étudiants souhaitent avoir plus qu'une journée d'orientation

La cinquième édition du salon de l'étudiant s'est déroulée comme prévu au Palais du peuple le 15 août dernier. Une édition particulière par rapport aux précédentes, vu les participants et le nombre des exposants. Plusieurs secteurs dont l'agriculture, le numérique, les médias et la sécurité civile ont pu faire découvrir aux étudiants, diverses débouchées professionnelles.

À 8h, les stands sont ouverts ! Et comme d'habitude Toimaya ya maoudou qui organise le salon transporte les étudiants de chaque région à travers un bus vers le lieu de l'événement. C'est ainsi que des centaines de lycéens et étudiants participent au rendez-vous. Le directeur des opérations de l'association Toimaya ya maoudou, Moustoifa Ahmed Mchinda a salué l'engagement des intervenants, mais surtout d'avoir

répondu présent à l'événement qui consiste à orienter et à faire découvrir aux étudiants les métiers qui correspondent à leurs études ou compétences. « C'est la cinquième édition. Nous avons opté cette fois de faire appel aux acteurs de la société civile, aux journalistes non pas pour couvrir notre événement mais pour montrer aux étudiants comment faire pour devenir journaliste et le rôle du journalisme dans une société. La participation est exceptionnelle et je pense que l'objectif est atteint ». En parlant d'objectif, il s'agit de permettre aux étudiants de mieux se repérer dans l'avenir.

Le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, Saïd Soulé a tenu une conférence après sa visite des stands. Il a salué l'engagement de l'ONG Toimaya et ses partenaires pour l'organisation du salon qui appuie formellement le ministère de l'éducation dans ses



objectifs éducatifs. Selon lui, le salon est un moyen d'aider les nouveaux bacheliers à mieux choisir

leurs filières universitaires et qu'il s'agit d'une « très bonne initiative à accompagner ».

Pendant la visite des stands, La Gazette a interviewé Amina Saïd, une bachelière native de Mde sur l'importance du salon. « C'est la première fois que je participe à cet événement. Et je viens de découvrir qu'il s'agit de la cinquième édition. D'ailleurs je suis venue grâce à la pression des amies. Mais je ne regrette rien car j'avais une multitude de choix dans ma tête entre commerce, gestion d'entreprise et autres. Mais grâce à ce salon j'ai pu faire un choix, la gestion d'entreprise. Alors j'encourage les organisateurs car ça aide beaucoup les étudiants ». Et devant le stand des médias, beaucoup de participants, surtout des jeunes se sont pu s'imprégner du métier de journaliste et certains d'entre eux ont recommandé l'ouverture d'un centre de formation en journalisme pour les jeunes bacheliers.

Kamal Gamal

HABARI ZA UDUNGA

Energie : L'état doit se concentrer sur le quoi et moins sur le comment

Il nous a paru intéressant de revenir sur ce texte paru il a plus de deux ans pour permettre à chacun de nous de se faire une petite idée si un bout de chemin a été parcouru par rapport à nos questionnements.

La question de l'énergie est devenue dans les îles de la lune, sous nos cocotiers un véritable monstre du Loch Ness. A chaque cycle, les mêmes problèmes resurgissent et on retombe au même point de départ. Nous nous sommes approchés d'un expert pour nous

éclairer un peu de ses lumières si l'on peut employer cette expression, sur un certain nombre d'interrogations. Quel est le rôle de l'Etat dans la question de l'énergie ? Pour lui, cela se résume sur trois choses : Organiser, définir les choix politiques et contrôler la mise en œuvre. Le bon sens dans le vrai sens du terme.

En effet, les travaux récents ont permis de constituer un corpus de loi relatif à l'énergie ; il faut le finaliser et le mettre en œuvre. Les choix politiques ont été affichés : passage aux ENR, accès à l'énergie, tout cela

a été vu dans les assises de l'énergie et a été écrit à la suite. Le point faible c'est la mise en œuvre. Les projets ne sont pas suivis. On commence tout, on ne finit rien. Les ressources financières sont ainsi gâchées.

Aussi, le rôle de l'état n'est pas de faire mais de créer les conditions de la réalisation des choix politiques comme : Trouver les financements pour la géothermie (10 ans qu'on tourne autour sans déboucher), terminer la centrale à fuel lourd ; c'est l'état qui a organisé le montage industriel et il doit terminer le projet. A l'avenir, l'état ne doit pas

jouer ce rôle, assurer la viabilité financière de la SONELEC et laisser la SONELEC jouer son rôle d'industriel.

S'il s'avère que la SONELEC n'a pas suffisamment de compétences pour maîtriser l'ensemble de la chaîne, il faudra externaliser certaines activités. Ce sera à l'état de le décider au travers de son conseil d'administration. Il faudra être très attentif aux conditions de contractualisation. Il faut savoir qu'un manque de compétence n'est pas une faute en soi. Ce qui est une faute c'est de ne pas prendre les mesures

nécessaires pour y pallier. Les Comores sont un état insulaire de petite dimension et il est difficile de développer les compétences pour tout surtout avec des technologies de plus en plus complexes.

Il faut attirer les talents. De jeunes comoriens partent étudier ailleurs. Il faut qu'ils reviennent mettre leurs compétences au service de leur pays. Sait-on les attirer ? C'est une des questions que l'on doit se poser. L'état doit se concentrer sur le quoi et moins sur le comment ?

Mmagaza

CULTURE :

Ben Ali Djamaldine a troqué son master contre un nez rouge

C'est un métier rare. Très rare dans l'archipel. Ben Ali Djamaldine Toybou, a finalement troqué le costume contre le nez rouge pour devenir clown, parcourant les Comores et au-delà pour transmettre le rire, notamment aux enfants.

Rien ne le prédestinait à ce nez rouge. Ben Ali Djamaldine Toybou est diplômé de baccalauréat, d'une licence en marketing et communication, puis d'un master en ingénierie commerciale. Il avait toutes les cartes en main pour une carrière confortable dans un bureau climatisé. Il a choisi la scène. Tout commence à Singani, sa ville natale, où il est formé par des artistes lyonnais venus aux Comores dans le cadre d'ateliers de formation. Il enchaîne ensuite plusieurs formations en théâtre et en art clownesque. Mais l'artiste doute encore. Pendant longtemps, il refuse de monter sur scène. « Mes formateurs m'ont longuement sollicité pour monter sur scène. Après plusieurs refus, j'ai fini par accepter », se souvient-il.

Depuis, il ne s'arrête plus. Il se produit à Ngazidja, Mohéli, Anjouan et Mayotte. Quatre îles, quatre publics, une même mission : apporter le rire. « On me sollicite souvent pour les anniversaires, les associations de sensibilisation ou

encore les fêtes de fin d'année dans les écoles. Des projets et des institutions, comme l'Alliance Française, font également appel à moi », confie-t-il. Son parcours dépasse désormais les frontières de l'archipel. Il s'est également produit à Madagascar et au Congo, avec une conviction renforcée : le clown n'a pas de frontière. Pourtant, son plus beau rôle ne se joue pas sous les projecteurs. Il mène également des actions sociales auprès des enfants malades. Dans les hôpitaux et les centres où le sourire se fait plus rare, il intervient sans décor ni micro, simplement avec son corps et son cœur. Pour lui, l'envie de faire découvrir l'univers du clown aux enfants constitue l'un de ses principaux moteurs.

Son style le distingue. C'est un clown qui parle peu et privilégie l'expression corporelle. « Je parle peu. Je mise beaucoup sur les gestes et les actes, sur le langage corporel », explique-t-il. Un langage universel qui lui permet de se produire partout, y compris lorsque la barrière de la langue peut compliquer les échanges. « Je joue beaucoup plus dans les villes éloignées de la capitale », précise-t-il. Son moteur reste simple et profondément humain : « Je me force à faire plaisir et à faire rire les enfants. Les voir sourire, ça me fait plaisir », souligne-t-il. Malgré une certaine notoriété, Ben

Ali Djamaldine reste humble. Il ne garde pas son savoir-faire pour lui. Il dispense également des formations en théâtre et accompagne les jeunes qui souhaitent découvrir cet univers. Il transmet, initie et forme avec la patience de celui qui sait que cet art s'apprend aussi par l'expérience.

Le 19 septembre 2016 reste une date importante dans son parcours. Ce jour-là, il présente son premier véritable spectacle à l'Alliance Française. Dans la salle, une surprise de taille l'attend : sa mère est venue le soutenir sans le prévenir. « C'était une joie immense et une surprise à la fois, car je ne savais pas qu'elle allait m'accompagner », raconte-t-il, encore ému. Le soutien familial s'installe progressivement. « Mes frères et sœurs me soutiennent et m'offrent même des accessoires pour mes spectacles », raconte-t-il. Son père, en revanche, mettra davantage de temps à accepter ce choix professionnel atypique. Il faudra attendre 2017. Cette année-là, Ben Ali Djamaldine remporte un prix et termine premier au niveau international au concours Jeunes Talents de la Francophonie. Une consécration qui contribue à faire évoluer le regard de son père. « En 2017, mon père a accepté après que j'ai gagné un prix et que je sois sorti premier à l'international dans Jeunes Talents Francophonie »,



témoigne-t-il.

Aujourd'hui, de nouveaux projets se dessinent. « Dans l'avenir, c'est une chance pour moi. Des projets sont validés, notamment mon contrat à Mayotte. Ce n'est pas évident », explique-t-il. Mais son ambition dépasse les contrats et les scènes à l'étranger. Son rêve est double : devenir un clown de dimension internationale et faire venir des clowns aux Comores. Il souhaite notamment créer un centre

ou une résidence où les enfants pourraient, à leur tour, découvrir et pratiquer cet art. De Singani à l'international, Ben Ali Djamaldine Toybou a choisi de faire du rire un métier et de la scène un espace de transmission. Un parcours atypique, guidé par une ambition simple : faire sourire et ouvrir la voie aux générations futures.

El-Aniou Fatima

ÉLAN CLUB :

Le nouveau bureau veut réunifier le club et redorer son image

Le nouveau bureau de l'équipe Élan Club a tenu une conférence de presse ce samedi 15 août, au foyer de Banati Soifa Mitsoudjé. L'occasion de présenter officiellement le nouveau bureau et d'annoncer les principales perspectives pour les trois prochaines années.

Face à la presse, les nouveaux dirigeants d'Élan Club ont tenu à mettre en garde toute personne qui tenterait d'utiliser le nom du club dans le cadre de démarches administratives sans

autorisation. Selon le nouveau bureau, de tels agissements constitueraient une violation grave du règlement intérieur de l'équipe et pourraient entraîner des sanctions judiciaires. L'ancien vice-président du bureau sortant, Mourtadhoi Saïd Nassur, a salué l'engagement et la solidarité de la diaspora. Il a également remercié le club des supporters ainsi que l'ensemble des membres de l'équipe. Il a souhaité plein succès au nouveau bureau, tout en réaffirmant son engagement à ses côtés. En tant que membre actif

d'Élan Club, il a assuré aux nouveaux dirigeants son soutien. « Nous saluons les efforts de l'ancien bureau, ainsi que ceux de tous les membres de l'équipe, du club des supporters et de la diaspora. Nous appelons tous ces membres à venir travailler ensemble pour le bien de notre club. Notre objectif est de rehausser l'image de l'Élan Club et de réunir la famille Élan Club, de l'intérieur comme de l'extérieur », a déclaré Rabianti Abdou Azali, nouvelle présidente de l'équipe.

La présidente a également

détaillé les principales priorités de son mandat. « Notre priorité, c'est de rassembler tout le monde pour travailler ensemble, car une seule main ne peut pas applaudir. Il faut assainir notre club, respecter le statut de l'équipe et stabiliser les moyens financiers. Nous voulons également renforcer l'éducation des enfants en mettant en place un centre pour eux, afin de préparer l'avenir du club. Enfin, nous souhaitons redorer l'image du Club et le faire briller dans le monde sportif, sans oublier de renforcer notre collaboration avec la diaspora, qui n'a jamais oublié le club », a-t-elle souligné. Concernant les rumeurs relayées sur les réseaux sociaux faisant état de l'existence de deux équipes ou de deux bureaux au sein du club, le nouveau bureau se veut catégorique : il n'existe, selon lui, qu'un seul Élan Club et un seul bureau élu. « Nous avons un seul club et un seul bureau élu. Ceux qui aiment l'équipe doivent venir travailler avec le nouveau bureau. D'ailleurs, la passation technique a été faite entre le bureau sortant et le nouveau. Le bureau a commencé à travailler avec les joueurs et tout ce qui sera conclu concernant les

transferts des joueurs sera publié sur la page officielle d'Élan Club », a déclaré Alhabib Saïd Tohir, l'un des sages et piliers du club.

De son côté, la vice-présidente Zainaba Mohamed Darouech a insisté sur l'importance du respect du règlement intérieur. « Notre club dispose d'un règlement intérieur, comme les autres clubs. Notre règlement a été révisé en 2023 et tous les membres de l'équipe le connaissent bien. Le prétendu "tempot" dont vous parlez a été annulé. Après la passation, nous avons effectué toutes les démarches nécessaires sur les plans administratif et judiciaire. Nous avons fourni les documents au ministère de l'Intérieur, aux instances du football comorien ainsi qu'au ministère de la Justice », a-t-elle expliqué. La vice-présidente a de nouveau mis en garde toute personne qui tenterait d'utiliser le nom du Club dans le cadre de démarches administratives sans l'autorisation du bureau. « Cela sera considéré comme une faute grave au regard du règlement intérieur de l'équipe et pourra entraîner des sanctions judiciaires », a-t-elle averti.

Nassuf Ben Amad



DEUXIÈME ÉDITION DE LA COUPE DU PRÉSIDENT :

Ali Nassur s'impose face à l'Ougandais Kibirigi Arafat

Comme prévu, la 2ème édition de la Coupe du Président, organisée par la Fédération comorienne de boxe, a eu lieu ce vendredi au stade de Malouzi. Cette compétition a été un véritable moment de fraternité et de confrontation sportive entre les boxeurs comoriens et ceux de la région. Le public a répondu présent pour encourager les pugilistes comoriens. Dans le coin rouge, Ali Nassur, alias Marseillais, a remporté le duel face à l'Ougandais Kibirigi Arafat, dans le coin bleu, dans la catégorie des 80-86 kg.

Dans son allocution, le président de la Fédération comorienne de boxe (FCB), Loukman Azali, a rappelé que la première édition de la compétition s'était tenue dans ce même stade le 7 juillet 2025, à l'occasion du 50e anniversaire de l'indépendance. Elle avait réuni des boxeurs du Gabon, de Tanzanie, de Madagascar et deux Comoriens de la diaspora. « Pour cette 2ème édition, nous avons fait le choix inverse : faire venir six boxeurs comoriens de la diaspora et de l'île comorienne de Mayotte, et inviter une nation africaine, l'Ouganda, à participer à cette grande fête de la boxe. Car, dans sa

conception, la "Coupe du Président" a vocation à devenir un rendez-vous permettant de rassembler les boxeurs africains aux Comores autour de la passion de la boxe, mais aussi de renforcer les liens entre nos boxeurs de l'intérieur et ceux de la diaspora », a-t-il déclaré. Selon lui, cette 2ème édition est dédiée aux Jeux des Îles de l'océan Indien de 2027, que les Comores s'approprient à accueillir pour la première fois de leur histoire.

« C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de faire monter sur le ring nos boxeurs locaux face à nos boxeurs comoriens de la diaspora. Notre objectif est simple, permettre à la direction technique nationale et au sélectionneur national de disposer d'une véritable compétition de référence pour identifier les meilleurs éléments et commencer déjà à constituer l'équipe A qui représentera les Comores aux Jeux des Îles de 2027 », a-t-il précisé. « Cette équipe devra ensuite bénéficier d'une préparation rigoureuse, à travers des stages bloqués aux Comores et à l'étranger, afin de mettre toutes les chances de notre côté. Nous voulons une équipe compétitive, ambitieuse et capable de défendre fièrement les couleurs de notre pays (...) La population comorienne

attend beaucoup de nos boxeurs et espère les voir décrocher un grand nombre de médailles d'or », a poursuivi le président de la Fédération.

Revenant sur les combats, Ali Nassur, alias Marseillais, a remporté son duel face à l'Ougandais Kibirigi Arafat dans la catégorie des 80-86 kg. Marseillais n'a pas déçu son public. Il a dominé son combat et confirmé son statut de l'un des meilleurs boxeurs du pays, donnant ainsi de l'espoir quant à une possible médaille d'or pour les Comores lors des Jeux des Îles de l'océan Indien 2027. Dans la catégorie des 67-71 kg, Youssouf Riad, boxeur comorien de la diaspora, a remporté son combat face à Djalim Ibrahim, boxeur comorien résidant aux Comores. Nazalux Idi a signé le premier KO de cette deuxième édition dès la première reprise face à Hassan Amadi Tino, dans la catégorie des 63,5-67 kg. Dans la catégorie des 57-60 kg, le combat opposant Johana Djae, boxeur comorien de la diaspora, à Soufiane Ahmed Said Baco, considéré comme l'un des meilleurs boxeurs comoriens, a tourné à l'avantage de Soufiane, qui s'est imposé.

Ces dernières années, les boxeurs comoriens ont multiplié les performances remarquables sur la



scène régionale et internationale. En 2023, au Maroc, Mohamed Paul avait marqué les esprits en s'imposant par KO face à un boxeur jordanien, avant de décrocher une médaille de bronze à Marrakech, dans une compétition prestigieuse réunissant certains des meilleurs boxeurs du monde. D'autres pugilistes comoriens, à l'image d'Ali Nassur, alias Marseillais, de Radjay Mohamed, alias Tayson, ou encore de Ben Tcheik Hassane, ont également obtenu plusieurs médailles d'argent à l'île Maurice, aux Seychelles et à La Réunion. Plus récemment, lors des Jeux des Îles de

l'océan Indien à Madagascar, 5 des 6 boxeurs comoriens engagés ont décroché une médaille, dont trois d'argent. Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard. Ils sont le résultat du travail, de la persévérance et des efforts constants de la FCB. Avec cette 2ème édition de la Coupe du Président, la Fédération entend donc poursuivre cette dynamique et préparer dès maintenant une équipe capable de porter haut les couleurs des Comores aux Jeux des Îles de l'océan Indien de 2027.

Nassuf Ben Amad



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Artisanat







AVIS D'APPEL D'OFFRES

REF. DE L'APPEL : N° 2026/004/DNSAE/CVA RELATIVE A L'ACQUISITION ET A LA LIVRAISON D'UN CAMION-BENNE DESTINE AU CRDE DE SIDJOU

1. Contexte

Le Gouvernement de l'Union des Comores a sollicité et obtenu un financement auprès du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour soutenir la mise en œuvre du projet intitulé : « Renforcement de la résilience des systèmes agricoles et des chaînes de valeur intelligents face au climat dans l'Union des Comores ».

Ce projet vise à accroître la résilience des principales chaînes de valeur agricoles face au changement climatique, en s'appuyant sur l'innovation, la diversification des cultures et le renforcement des capacités locales, afin d'améliorer durablement les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et de renforcer leur contribution à l'économie nationale.

Une partie des fonds sera utilisée pour financer le marché relatif à l'Acquisition et à la Livraison d'un camion-benne destiné à équiper le Centre Rural de Développement Économique (CRDE) de Sidjou.

2. Objet du marché

Le présent appel d'offres concerne :

- La fourniture d'un camion-benne neuf, conforme aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres
- La livraison du véhicule au CRDE de Sidjou ;
- Les essais et la mise en service du véhicule ;
- La garantie et le service après-vente, selon les conditions précisées dans le dossier d'appel d'offres.

4. Retrait du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et retiré auprès du Secrétariat de la DNSAE – Mdé, ex-Cefader, du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30.

Ou par e-mail : spmcvdnsae@gmail.com

5. Dépôt et ouverture des offres

- Les offres devront être déposées au plus tard le 17 Septembre 2026 à 11h30 à l'adresse ci-dessous.
- L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 12h, en séance publique, en présence des représentants des soumissionnaires.
- La soumission électronique n'est pas autorisée.

6. Adresse de dépôt

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat
BP : 41 – Moroni
DNSAE – Mdé, ex-Cefader
Email : spmcvdnsae@gmail.com

Lancé le : 17 Août 2026

Le Maître d'Ouvrage

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité - Développement

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

PROJET D'INVESTISSEMENT DE SOUTIEN AUX CAPACITES STATISTIQUES DE LA COMMUNAUTE DE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE (STATCAP-KM)

Don IDA N° 6200-KM — Projet P175731

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°26/003/AMI/Bureau d'étude/Réh-bât-INSEED/STATCAP-KM

22 juillet 2026

Recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation des études techniques (APS, APD) et de la gestion des risques environnementaux et sociaux (évaluation environnementale et sociale débouchant sur un PGES autonome), ainsi que le contrôle et le suivi des travaux, relatifs à la réhabilitation du bâtiment de l'INSEED (réservée aux entreprises nationales)

1. Contexte

Le Projet d'Investissement de Soutien aux Capacités Statistiques de la Communauté de Développement de l'Afrique australe pour les Comores (P175731), conclu entre la Banque Mondiale et l'Union des Comores, a pour objectif principal de renforcer la capacité de l'Institut National de la Statistique des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) et celle du Système Statistique National dans le but d'améliorer la production et la diffusion des données statistiques.

Dans ce cadre, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) souhaite recruter un bureau d'études pour la réalisation des études techniques d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Définitif (APD), l'évaluation environnementale et sociale débouchant sur un PGES autonome, ainsi que le contrôle et le suivi des travaux de réhabilitation du bâtiment de l'INSEED.

2. Objet de la mission

La mission se déroule en deux phases :

- **Phase 1 — Études techniques et environnementales et sociales :** diagnostic technique de l'état existant du bâtiment, étude d'Avant-Projet Sommaire (APS), étude d'Avant-Projet Définitif (APD), évaluation environnementale et sociale (EIES/PGES), et préparation du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour les travaux de génie civil.

- **Phase 2 — Contrôle, supervision et suivi des travaux,** y compris la mise en œuvre du PGES et du cahier des clauses environnementales et sociales, le suivi pendant la période de garantie et la production des plans de récolement.

3. Qualifications requises

Le bureau d'études intéressé devra justifier des qualifications suivantes :

- Au moins 15 ans d'expérience dans la conception et la gestion de projets de construction, en particulier pour des bâtiments publics ou institutionnels, aux Comores ;
- Au moins trois (3) projets similaires d'extension ou de construction de bâtiments administratifs réalisés au cours des cinq dernières années (références à l'appui) ;
- une expérience avérée dans la conduite d'études intégrant les aspects de sauvegarde environnementale et sociale conformément au Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale ;
- une équipe pluridisciplinaire disponible et mobilisable comprenant notamment :

- **Un architecte principal/chef de projet (BAC+5)**, 15 ans d'expérience minimum ; maîtrise CAO, expérience en coordination d'équipes pluridisciplinaires, connaissance des normes E&S.
- **Un ingénieur en structure (BAC+5)**, 10 ans d'expériences ; compétences en études géotechniques, logiciels de calcul structurel
- **Un spécialiste en environnement et social** pour la phase d'études (BAC+5),

7 ans d'expériences et en évaluation environnementale et sociale, connaissance de la législation comorienne et du CES de la Banque mondiale.

- **un spécialiste en environnement et social** pour la phase de supervision (BAC+5) 9 ans d'expériences, maîtrise des procédures de surveillance et de suivi environnemental et social du chantier.

- **Enfin, un technicien supérieur en bâtiment (BTS/DUT, 5 ans)** pour la supervision de chantier, maîtrise des méthodes de contrôle qualité.

Le spécialiste en environnement et social pour le contrôle et le suivi des travaux (Phase 2) ne devra pas avoir participé à la phase d'études (APS/APD/PGES), afin de garantir l'indépendance de la fonction de supervision.

4. Méthode de sélection

La sélection du bureau d'études se fera par la méthode de Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants (SFQ) conformément au Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition en vigueur.

5. Durée de la mission

L'effort total pour la phase des études techniques (APS/APD) est estimé à un délai maximal de 2 mois, et la mission de supervision, de contrôle et de suivi des travaux n'excéderait pas 3 mois, sous réserve d'amendement en fonction des impératifs du projet.

6. Constitution du dossier de manifestation d'intérêt

Les bureaux d'études intéressés sont invités à fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises pour exécuter les prestations, notamment :

- une présentation du bureau d'études (statuts juridiques, domaines de compétence, moyens humains et matériels) ;
- les références de projets similaires réalisés au cours des cinq dernières années, avec preuves d'exécution (attestations de bonne exécution, contrats, etc.) ;
- les CV du personnel clé proposé, avec diplômes et attestations d'expérience ;
- tout document attestant de la capacité financière du bureau d'études.

7. Dépôt des manifestations d'intérêt

Les dossiers de manifestation d'intérêt, devront être déposés sous pli fermé, **au plus tard le 21 août 2026 à 14 heures 30min** l'adresse suivante :

Unité de Gestion du Projet STATCAP-KM

Moroni, bâtiment de l'INSEED en face de l'Ambassade de France
Tél 365 53 04, Email : recrutement.statcap@gmail.com; cc mialmahayati90@gmail.com

Les termes de référence détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse mentionnée ci-dessus.